



LA CHARMAIE
RÉSIDENCE

INFORMATION 28 AVRIL 2022

Le Conseil d'Etat valaisan a décidé de **lever l'obligation du port du masque** anti-Covid dans les institutions sanitaires.

La direction de l'établissement garde toutefois la possibilité d'exiger le port du masque en fonction de la situation.

Si vous présentez des symptômes, nous vous remercions de porter un masque ou de reporter votre visite.

Nous ferons au mieux pour adapter ces consignes en fonction de l'évolution de la situation. Vous en serez informés le cas échéant.

Les visites auprès de nos résidents peuvent se faire selon l'horaire suivant :

09h30 – 17h30

Pour partager un repas à la cafétéria il convient d'effectuer la réservation avant 10h00 et 17h00 le vendredi pour le week-end.

Pour les sorties en famille il vous est recommandé de rester prudent. Les tests PCR au retour seront effectués uniquement en cas de symptômes importants.

LA CHARMAIE SA

Hervé Fournier
Directeur